Date de mise en ligne : 19 juin 2026

MAIRIE DE
VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

EXTRAIT D'ARRETE DE DELIVRANCE
DE PERMIS DE CONSTRUIRE

AFFICHAGE N° du

Par décision municipale n° **PC 94078 25 00023** du 18 JUIN 2026
Un permis de construire a été délivré à
CHIV
Domicilié (e) 40 ALLEE DE LA SOURCE
94195 VILLENEUVE ST GEORGES

En vue de la réalisation : restructuration du 2ème étage du bâtiment Monobloc par la création de surfaces de plancher supplémentaires et l'aménagement :
- d'une unité de soins intensifs cardiaques "aile B"
- d'une unité d'hopitalisation cardiques "ailes A"
- d'un service coronarographie
- des bos de consultation cardiaques
- des locaux support

Sur un terrain sis 4 CHE DE LA BASSINETTE
Cadastré AX3, AX4, AP328, AP410, AP411

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance des pièces du dossier au Service Urbanisme, 22 rue de Balzac, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux de la Mairie.

Villeneuve-Saint-Georges, le 18 JUIN 2026

Madame le Maire
Conseillère départementale

Kristell NIASME

PROCES-VERBAL

Conformément à l'article R 424-15 du Code de l'Urbanisme,
Nous soussigné, Appariteur à la ville de Villeneuve-Saint-Georges, certifions que l'extrait d'affichage d'un permis de construire ayant fait l'objet de la décision municipale n° **PC 94078 25 00023** du a été affichée en Mairie du au conformément aux textes en vigueur.
Fait à Villeneuve-Saint-Georges, le

L'Appariteur,